AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-6-69 943275

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs

n° I05 - juin I969/23
2° supplément

TORDEUSE ORIENTALE

L'insecte se manifeste en de nombreux points de la région.

Commencer la série de trois traitements nécessaires sur les fruits (abricots et pêches) devant être récoltés entre le 15 et le 20 juillet. Choisir l'insecticide en fonction des délais légaux récemment indiqués.

CYLINDROSPORIOSE DU CERISIER

La maladie se manifeste d'ores et déjà dans les plantations du Gard, de l'Hérault et de la Lozère; l'exécution d'un traitement s'impose dès la fin de la récolte. De plus ce traitement concourra à la lutte contre le Monilia très largement répandu sur cerisier cette année.

TEIGNE DE L'OLIVIER

A la floraison actuellement en cours correspond la présence de chenilles de deuxième génération (anthophage) qui peuvent anéantir l'espérance de récolte; dans les vergers n'ayant pas reçu de traitement contre les chenilles de première génération ce traitement est absolument indispensable.

Utiliser un insecticide non nuisible pour les abeilles auquel on pourra adjoindre un anticryptogamique pour prévenir l'extension du Cycloconium.

POU DE SAN JOSE

Traiter immédiatement les vergers dans lesquels la lutte biologique n'est pas utilisée.

L.L.TROUILLON

POMMIER

TAVELURE - CARPOCAPSE - SESIE

Dans nos précédents bulletins l'attention des arboriculteurs était attirée sur les risques encourus par les vergers de pommiers d'être contaminés par la Tavelure. Cette maladie a atteint la quasi totalité desvergers du Languedoc Roussillon. Ceci est dû, sans aucun doute, à la climatologie qui fut et est encore particulièrement favorable au développement du champignon (humidité, chaleur, vents humides) , à la présence de nombreux vergers abandonnés et, dans certains cas, à une mauvaise protection.

.../...

P.373

Imprimerie de la Station du Languedoc- Directeur-gérant : L. Bouyx.

Les taches sur feuilles et fruits sont porteuses de nombreux spores qui, dispersées par le vent et les pluies, iront germer sur d'autres feuilles et fruits, si ceux-ci restent mouillés un certain temps. Si par exemple les feuilles restent mouillées pendant environ I0 heures et que la température soit de 15 degrés les contaminations seront graves. La température se maintenant, de nouvelles taches apparaissent 12 à 15 jours après.

De telles conditions ont été réunies lors des dernières précipitations : de nouvelles taches apparaîtront donc à la fin du mois. Une telle situation risque de se renouveler.

La contamination peut être évitée si lors de leur germination les spores rencontrent un fongicide. Il s'agit alors d'une protection préventive à l'aide d'un fongicide classique : fongicides organiques à l'exclusion de produits cupriques et cupro-organiques.

Certains fongicides sont doués d'une action en profondeur et agissent après que la germination se soit produite : ces fongicides sont curatifs. Ils doivent être utilisés immédiatement après une pluie contaminatrice. C'est le cas de la Dodine (Dogadine) et de nouveaux fongicides en cours d'essais, et, dans une certaine mesure, du Quinolate.

Compte-tenu de ces données l'arboriculteur devra encore intervenir périodiquement jusqu'à ce que l'on entre dans une période chaude et sèche.

Les premiers dégâts de Carpocapse ont été observés. Le ravageur va intensifier ses dégâts dans toutes les régions. Il convient donc de ne pas relâcher la cadence des traitements. La Sésie de même va faire preuve de virulence (éclosion des oeufs). La pulvérisation à l'aide d'un insecticide doit être particulièrement soignée. Dans les vergers fortement infestés on peut envisager l'utilisation d'un Méthyl-parathion.

AVERTISSEMENT M. BEZUT

CULTURES LEGUMIERES : CHENILLE A FOURREAU DE L'ASPERGE

Compte-tenu de la biologie de ce parasite le premier traitement devra être exécuté le 25 juin. Les insecticides suivants peuvent être utilisés :

Parathion	: 50 g de M.A. à l'hectolitre	Fenthion	: I00 g de M.A. à l'hectolitre
Oléoparathion	: 45 g de " "	Carbaryl	: I50 g " "
Azinphos	: 40 g de " "	Lindane	: 75 g " "
Phosalone	:I20 g de " "	Carbophénothion	: I20 g " "
		Diethion	: I20 g " "

Il conviendra de faire : 2 traitements à I2 jrs d'intervalle si l'on utilise le Carbaryl, 3 traitements à 8 jours d'intervalle avec les autres insecticides.

A l'exception du Carbaryl, qui est une poudre mouillable, tous les autres insecticides devront être utilisés sous forme d'émulsion.

Les pontes et les pénétrations des jeunes larves ayant lieu à la base des turions, il faut donc traiter ces derniers au niveau du sol et obtenir la pénétration de la bouillie à 4 ou 5 cm de profondeur.

Le traitement sera exécuté avec un pulvérisateur, sans rechercher une très forte pression, à raison de 2000 à 2500 litres de bouillie à l'hectare. Ces quantités ne constituent qu'un ordre de grandeur car l'importance du volume de bouillie peut varier selon la densité de la plantation, l'âge de l'aspergière et le nombre de turions par touffe.

Dans les plantations peu attaquées d'une superficie supérieure à 1 ou 2 ha, le traitement pourra être appliqué, par mesure d'économie, sur les 5 premières rangées de la parcelle. En effet l'infestation commence toujours par les bordures et se pousuit lentement vers l'intérieur.

P. CHRESTIAN - J. LAVY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Tirage du I7 Juin I969